



**PRÉFET  
DU VAR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de la coordination  
des politiques publiques  
et de l'appui territorial**

**Bureau de l'environnement  
et du développement durable**  
Affaire suivie par : Halima BETTAYEB

Toulon, le - 2 OCT. 2023

Monsieur le président,

Vous avez appelé mon attention, par courrier reçu le 19 septembre 2023, sur les nuisances et dangers qui seraient susceptibles d'être générés par le projet de la société SUEZ, d'implantation d'un pôle de stockage et traitement de déchets sur le site de Fonsante, sis sur la commune du Tanneron.

Je tiens à vous faire savoir que le pétitionnaire a souhaité surseoir à l'examen de sa demande d'autorisation. Aussi, les délais d'instruction de ce dossier sont suspendus jusqu'au 11 janvier 2024, dans l'attente de la production des pièces et documents demandés par les services de l'État.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet et par délégation,  
le secrétaire général

  
Lucien GIUDICELLI

Monsieur Bernard MASBOU  
Président de l'Association  
« Comité de liaison pour la protection  
du Massif de l'Estérel et du Lac de  
Saint-Cassien »  
2, route du Violon  
83600 LES ADRETS-DE-L'ESTEREL